

Mettre en place un shiatsu traditionnel dans son activité professionnelle

RS5450 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	330
Formacode(s)	43445
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/05/2021
Date d'échéance	19/05/2024

Certificateur(s)

FEDE. FRANCAISE DE SHIATSU TRADITIONNEL · SIRET : 42890395900024

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 9 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ART'INCELLE FORMATION	53047335400021	Former
ART'INCELLE FORMATION	53047335400039	Former
ECOLE DE SHIATSU	81211867700010	Former
FANNY ROQUE	88986122500015	Former
L ART DU TOUCHER	45323639000036	Former
LEILA GREGSON	79922703800020	Former
LE TOUCHER ZEN GUYANE	80043185000034	Former
NADINE DANIEL	48399480200039	Former
THRACE SECURITE FORMATION	81354580300021	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification s'adresse aux masseurs non spécialiste du Shiatsu souhaitant développer leur portefeuille de compétences ainsi qu'aux professionnels du secteur médical ou paramédical souhaitant acquérir la pratique du Shiatsu afin de l'utiliser auprès des patients.

D'origine japonaise, le Shiatsu est un art énergétique, holistique, basé sur le toucher. Ces techniques de pressions rythmées et d'étirements sur des zones du corps, au travers desquelles circule l'énergie, sont exercées à l'aide des mains, des doigts, des paumes. La pratique du Shiatsu requiert des compétences particulières transmises par cette certification.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Évaluer la situation d'un client

Identifier les situations particulières de contre-indications et à risques de complications

Réaliser des palpations et des tests de mobilité articulaire et viscérale

Élaborer la stratégie à mettre en œuvre
Exécuter les gestes techniques spécifiques au Shiatsu traditionnel
Optimiser l'efficacité du soin et des techniques
Préconiser, si besoin, des recommandations en matière d'hygiène de vie et de pratique d'exercices posturaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Masseurs non spécialistes du Shiatsu souhaitant développer leur portefeuille de compétences.

Professionnels du secteur médical ou paramédical souhaitant acquérir des compétences de massage auprès des patients par la pratique du Shiatsu.

3 ans d'expérience professionnelle minimum.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Un représentant de l'organisme certificateur, Président du jury.

4 à 6 professionnels externes dont la qualité est en lien avec la certification visée.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Un représentant de l'organisme certificateur, Président du jury.

4 à 6 professionnels externes dont la qualité est en lien avec la certification visée.

Base légale

Date de décision	19/05/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/05/2024

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://ffst.fr/les-formations/formation-shiatsu/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5450/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	173
Parcours menés à terme	184
Taux d'achèvement	106 %
Période	02/2022 – 01/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	234
Montant total engagé	399 979 €
Coût moyen par dossier	1 709 €

Durée moyenne	172 h
Période	07/2021 – 05/2024
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	5 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.